

fait, comme le dit le *Courrier du Canada*, des hommes sérieux, capables de devenir, à leur tour, les modèles qu'auraient à suivre leurs descendants dans le sentier de la vertu et de l'honneur." Aujourd'hui, ces jeunes gens qu'il a si bien dirigés, qu'il a édifiés, ces jeunes gens, disons-nous, devenus des hommes, sont disséminés partout : dans notre pays, dans les pays étrangers, en Europe comme aux États-Unis, dans les missions lointaines mêmes, travaillant avec le plus héroïque dévouement à la vigne du Seigneur comme prêtres, comme prêtre apostolique, comme missionnaires dans l'ordre des jésuites, des oblats, des dominicains, et comme homme de prières, dans l'ordre si austère des trappistes ; nous voyons aussi de ces hommes, occuper des charges honorables dans le service de l'État et dans les différentes professions, faisant honneur au Collège de Ste-Anne et aux prêtres qui ont su si bien les diriger dans leur jeune âge, et comme savait aussi si bien le faire le Rév. M. Pilote.

Après trente-quatre années d'une vie si laborieuse et toute de zèle à l'instruction et à la direction spirituelle de la jeunesse, au Collège de Ste-Anne, le Rév. M. Pilote, sur l'ordre que lui en faisait son évêque Mgr Baillargeon qui le voulait à la direction d'une paroisse, quitta cette maison qu'il affectionnait de toute son âme par les nombreux souvenirs qu'il y laissait, pour prendre la cure de St-Augustin, avoir charge des âmes dans cette belle et grande paroisse qu'il dirige depuis plus de quatorze ans dans les sentiers de la vertu et du devoir dans laquelle il a établi un magnifique couvent et a présidé dans le cimetière à des travaux considérables qui rappellent à tous que nous devons prier pour les morts.

Nous nous souvenons de ce départ du Collège de Ste-Anne, en 1870, qu'il avait tenu caché, sans doute pour se soustraire à une manifestation de regrets de la part des paroissiens de Ste-Anne de la Pocatière qui ont eu M. Pilote en si grande estime et qui ont pu, pendant longtemps profiter de ses précieux conseils. Il est parti de cette paroisse, emportant avec lui une grande et belle richesse, c'est-à-dire le témoignage qu'il pouvait se rendre à lui-même d'avoir sacrifié la plus grande et la plus belle partie de sa vie à la direction d'une maison qui aujourd'hui fait la gloire de la religion et de notre pays ; à la direction de jeunes gens qu'il a su conduire à bon port, à l'égard desquels, comme le dit le supérieur actuel du Collège, il a été le *vrai pilote*. Combien de ces jeunes gens, de ces anciens élèves du Collège de Ste-Anne, lui doivent de ne pas avoir fait naufrage dans cette mer orageuse qu'on appelle *la vie* et qui ne sauraient lui reprocher d'avoir été un mauvais pilote ! combien lui doivent l'heureux privilège d'être entrés dans la milice sacerdotale, travaillant avec la plus grande édification et le plus grand zèle à la vigne du Seigneur ! Si M. Pilote, vu les circonstances difficiles pendant lesquelles il a dirigé le Collège, a laissé cette institution endettée, il lui a laissé un beau nom et une brillante renommée qui depuis ont attiré sur cette institution les sympathies de prêtres riches et dévoués qui lui sont venus généreusement en aide : c'était la récompense que devaient attendre ceux qui ont présidé à la fondation de ce collège sans beaucoup de moyens pendant l'espace de plusieurs années et ayant parfois à faire face à des dépenses considérables.

Nous ne dirons pas ici ce qu'a fait le Rév. M. Pilote dans la paroisse de St-Augustin ; la magnifique adresse qui lui fut présentée par ses paroissiens résume trop bien son apostolat de quatorze années dans cette paroisse. L'évêque de Jésus-Christ, il sait faire preuve d'une vigilance et d'une

activité incessantes à l'égard de son troupeau qui au jour de ses noces d'or a voulu lui en témoigner la plus entière et la plus sincère reconnaissance, par une manifestation qui leur fait assurément honneur.

En ce jour du jubilé sacerdotal du Rév. M. Pilote, la paroisse de St-Augustin avait revêtu un air de fête : arcs-de-triomphe, drapeaux, bannières recouvertes d'inscriptions appropriées à la circonstance : tout indiquait en quelle haute estime on tenait le pasteur qui ce jour-là célébrait sa 50e année de prêtrise.

Le corps de musique de l'endroit, sous l'habile direction de M. D. E. E. Larue, notaire, a exécuté, à la porte du presbytère, les morceaux suivants : *Le Pompier*, et *Le colonel Bois*, pas redoublé et *Home Sweet Home*.

M. l'abbé J. Sasseville, curé de N. D. de Ste-Foye, officiait assisté de M. l'abbé Jobin, comme diacre, et de M. l'abbé Quézel, curé à St Honoré, Beauce, comme sous-diacre ; ces deux derniers prêtres natifs de la paroisse St-Augustin.

Par une heureuse coïncidence, le Rév. M. Antoine Gauvreau, un ancien élève du Collège de Ste-Anne, celui-là qui entra pour la première fois dans cette institution l'année même où le Rév. M. Pilote prenait la charge de supérieur du Collège de Ste-Anne et en gardait le titre sans interruption jusqu'au moment où M. Gauvreau terminait ses études, de 1853 à 1861, fut choisi pour donner le sermon du jubilé sacerdotal de celui qui fut toujours son supérieur de collège, son directeur spirituel. C'est assez dire que M. Gauvreau parlait non-seulement avec éloquence, mais avec abondance de cœur dans cette chaire de vérité. Le prédicateur a exalté les vertus qui doivent orner le prêtre ; il nous a fait voir les prérogatives du prêtre, distributeur du pain de l'intelligence, du pain du corps et du pain du cœur, et il a fait voir à quel degré le Rév. M. Pilote, pendant sa longue carrière, a possédé ces qualités qui font le pasteur, le véritable saint.

Nous regrettons vivement de ne pouvoir publier ici cette admirable allocution qui pourrait être souvent lue et méditée dans les familles, afin de leur faire apprécier et aimer davantage la mission du prêtre qui a charge de nos âmes ; le prêtre qui, comme l'a dit le prédicateur, n'est comparable qu'à Dieu même : *Alter Christus* ; le prêtre créateur, homme divin, dont la dignité sacerdotale s'élève au dessus de la dignité des empereurs et des rois ; le prêtre qui a plus d'autorité que la Sainte Vierge-Marie, car en tant que Mère des âmes elle l'emporte sur le prêtre sous certains aspects, mais sous d'autres rapports au contraire le prêtre exerce tel pouvoir que Marie n'a pas qualité de remplir : elle accorde des grâces et ne peut donner une absolution.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Tassehreau était représenté par le Rév. M. H. Têtu, aumônier de l'Archevêché ; le collège de Ste-Anne, par le Grand-Vicaire Chs Trudel, supérieur et M. Collet directeur de cette institution ; les Séminaires de Québec, de Lévis et de Chicoutimi avaient aussi leurs représentants.

Voici la liste des prêtres que nous avons remarqué au chœur :

M. le chanoine J. C. Cloutier, curé de Cacouna (directeur du collège Ste Anne en 1847-48) ; M. le grand-vicaire N. T. Hébert, curé de Kamouraska ; Rév. Père L. Saché, supérieur de la congrégation des hommes de Québec ; Rév. Père P. Lefebvre, O. M. I., Montréal ; Rév. M. Chs Trudelle, grand-vicaire et supérieur du collège de Ste Anne ; Rév. M. André Pelletier, curé de St Jean I.